AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-5-71 183258

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT n° 1 au BULLETIN n° 128 — 6 mai 1971 / n° 10

VIGNE

Rot-Brenner ou rougeot : Les prochaines pluies risquent de provoquer une attaque de ce champignon, nous rappelons donc les conseils contenus dans notre bulletin du 26 avril.

Pyrale : Les températures actuelles risquent d'amener l'entrée en activité des "vers" de pyrale. Un traitement insecticide, qui pourra d'ailleurs être combiné avec celui visant le rougeot, est donc recommandé dans les parcelles contaminées.

GRANDE CULTURE

Charançon des siliques sur colza d'hiver : Les concentrations de ce charançon deviennent importantes mais dans l'ensemble les populations n'évoluent que lentement, les femelles étant encore relativement rares.

Les prélèvements effectués le 5 mai révèlent :

Morangis (Marne) -	Mâles 72 %	Femelles 28 %
Poix "	90 %	10 %
Marson "	90 %	10 %
Origny-le-Sec (Aube)	78 %	22 %
Mesgrigny "	82 %	18 %
Allibaudières "	88 %	12 %

Les femelles, en quasi totalité, n'étant pas encore susceptibles de pondre

Il est conseillé de réaliser un traitement pendant la période du 10 au 15 mai.

Par rapport à cette période observer un décalage de 2-3 jours en fonction des cultures les plus précoces (Sud de l'Aube) ou plus tardives (Ardennes - Haute-Marne).

Pégomyie de la betterave : Les pontes deviennent plus nombreuses malgré le temps sec.

Les éclosions sont fréquentes et les premières mines s'observent couramment.

La végétation des betteravesdevient plus active mais il y a intérêt à ne pas différer le traitement après la constation des premiers dégâts.

Puceron noir : Des pucerons s'observent depuis ces derniers jours. Il ne semble pas que leur très faible implantation justifie l'emploi d'un produit systémique, d'ailleurs peu rémanent en raison de la faible surface foliaire des cultures.

N.B. - Il est rappelé que sur colzas en pleine floraison, il ne peut être mis en oeuvre que des produits reconnus non dangereux pour les abeilles.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
R. PARIS et A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,
J. DELATTRE

P 353

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX